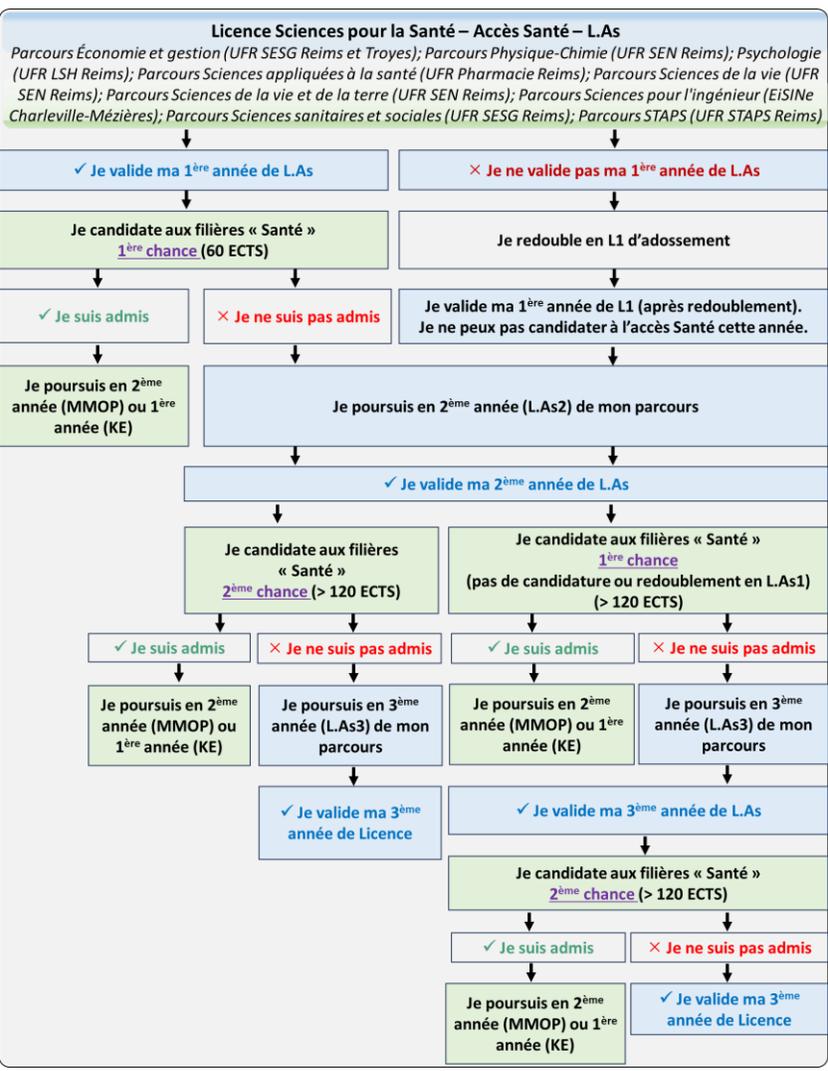




Comment candidater ?

Néo-bacheliers et étudiants n'ayant jamais réalisé une première année d'accès aux études de santé : sur Parcoursup, les candidats formuleront un vœu pour chacun des parcours de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé qui les intéressent. Les candidats sont vivement incités à candidater dans plusieurs parcours, le nombre de places dans chacun de ceux-ci étant strictement limité !

Etudiants ayant déjà réalisé une première année d'accès aux études de Santé (PASS ou L.As) et souhaitant se réorienter : sur Parcoursup, les candidats formuleront un vœu pour entrer en première année (L1) classique d'une des Licences d'adossment hors mention Sciences pour la santé - Accès santé. Ils peuvent s'ils le souhaitent formuler un vœu pour une L.As d'un autre parcours que celui suivi. Néanmoins, ils ne pourront pas candidater en fin d'année de L.As1. Après validation de leur première année, ils pourront accéder à la L.As2, puis à la L.As3 et candidater après avoir acquis les 120 crédits ECTS réglementaires (validation de la 2^{ème} année de L.As).



ACCÈS AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE LA RÉÉDUCATION

Médecine, Odontologie, Pharmacie, Maïeutique, Kinésithérapie et Ergothérapie

à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Accréditation 2024-2029

- Etudiants ayant déjà réalisé deux premières années d'accès aux études de Santé : l'inscription dans les parcours de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé n'est pas autorisée (Décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019).
- Etudiants hors UE : les modalités relatives à l'admission des étudiants étrangers sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.univ-reims.fr/etudiants-internationaux>.

Pour accéder à la plateforme Parcoursup (<http://www.univ-reims.fr/parcoursup-urca>)
Toutes les informations sur les étapes de Parcoursup et le calendrier



Accès aux études de santé

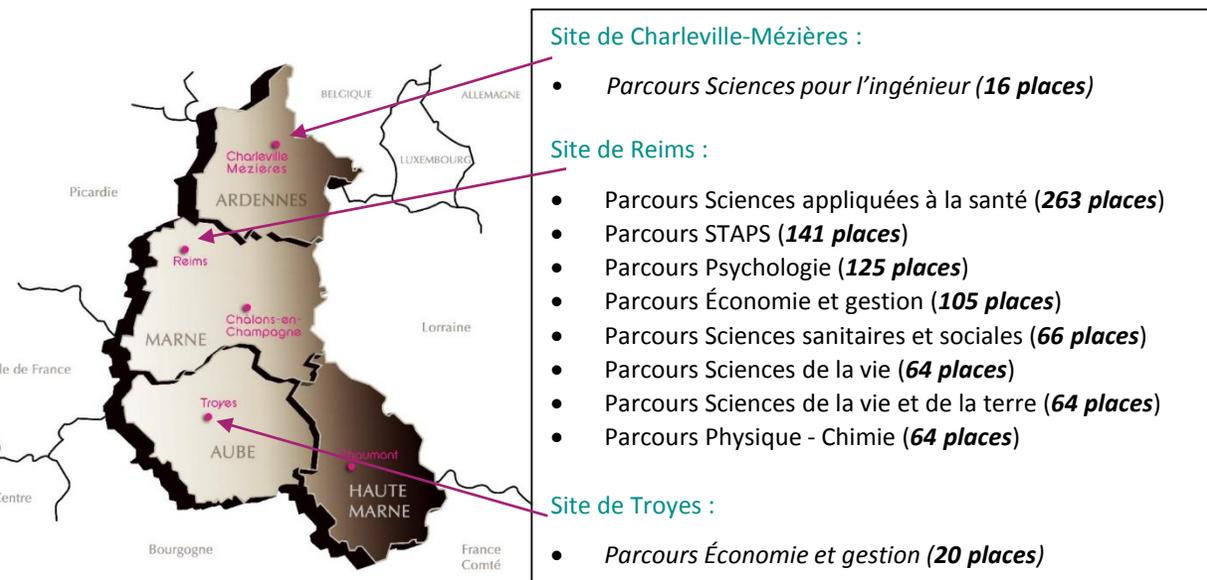
L'accès aux études de santé à l'**Université de Reims Champagne-Ardenne**, se fait par le biais de la **Licence mention « Sciences pour la santé » (SpS) - Accès santé (L.As)**.

La Licence mention « Sciences pour la santé » - Accès santé est composée de **10 parcours différents** répartis sur **3 sites de l'URCA** :

- Sciences pour l'ingénieur (Charleville-Mézières) ;
- Économie et gestion (Reims et Troyes) ;
- Sciences appliquées à la santé (Reims, Pôle Santé)* ;
- STAPS (Reims) ;
- Psychologie (Reims) ;
- Sciences sanitaires et sociales (Reims) ;
- Sciences de la vie (Reims)* ;
- Sciences de la vie et de la terre (Reims)* ;
- Physique - Chimie (Reims)*.

* Nouveaux parcours

Chaque parcours comprend un nombre de places ouvertes dans Parcoursup (indiquées entre parenthèses) : la capacité d'accueil globale de la Licence SpS a été calculée de manière à permettre d'accueillir autant d'étudiants que les années précédentes, 928 places, dans l'ensemble des parcours.



Licence mention "Sciences pour la Santé" (SpS) - Accès Santé (L.As)

Tous les Parcours

La licence sera effectuée en 3 années, comprenant chacune 10 UE de 6 crédits ECTS chacun, pour un volume total de 1500 h :

- 1) La première année est composée de :
 - 4 UE de Santé** communes à l'ensemble des parcours,
 - 4 UE disciplinaires** propres à chaque parcours,
 - 2 UE transversales (1UE santé et 1 UE disciplinaire)** ;
- 2) La deuxième année est composée de :
 - 7 UE disciplinaires,**
 - 2 UE transversales** propres à chaque parcours,
 - UE spécifique à l'accès aux études de santé** commune à tous les parcours ;
- 3) La troisième année est composée de :
 - 5 UE disciplinaires,**
 - UE Stage, UE TER,**
 - 2 UE transversales** propres à chaque parcours,
 - UE spécifique à l'accès aux études de santé** commune à tous les parcours.

L.AS 1	S1	UE de parcours	UE de parcours	UE spécifique métiers de la santé	UE spécifique métiers de la santé	UE transversale (outils et langages)
	S2	UE de parcours	UE de parcours	UE spécifique métiers de la santé	UE spécifique métiers de la santé	UE spécifique métiers de la santé
L.AS 2	S3	UE de parcours	UE de parcours	UE de parcours	UE de parcours	UE transversale (outils et langages)
	S4	UE de parcours	UE de parcours	UE de parcours	UE spécifique métiers de la santé	UE transversale (outils et langages)
L.AS 3	S5	UE de parcours	UE de parcours	UE de parcours	UE Stage	UE transversale (outils et langages)
	S6	UE de parcours	UE de parcours	UE spécifique métiers de la santé	UE TER	UE transversale (outils et langages)

- UE de Parcours (Sciences appliquées à la santé, STAPS, SVT, PC, SV, EG, SSS, Psycho...)
- UE spécifiques pour l'accès aux métiers de la santé (communes à tous les parcours)
- UE transversales (outils et langages)
- UE Stage ou travail d'études et de recherche (TER)

Chaque candidat dispose de 2 chances (60 ECTS et > 120 ECTS) pour candidater à l'accès aux études de santé.

NB : Les enseignements pour chacun des parcours se déroulent sur le site et dans l'UFR de rattachement de ceux-ci.